

syllogisme. Il suffit d'en citer quelques-uns : argumentum ab ordine, à definitione, à vulgari usu loquendi, à simili, à pari, à fortiori, à contrariis, à correlativis, ab absurdo, à cessante ratione, ab æquipollentibus. Dans ce dernier cas, on dira, par exemple : tout ce qui convient à une notion convient à une notion équivalente; or dans l'espèce les termes *lu* et *prononcé* sont équivalents; donc l'un peut être substitué à l'autre dans un acte public (1). La même observation s'applique à la dialectique géométrique et à toutes les sciences démonstratives.

M. Mill a inventé une théorie nouvelle du syllogisme, qui n'est que la négation même de tout procédé démonstratif et dans laquelle se reflète nettement le caractère exclusif des principes de l'auteur. Considérant que la conclusion doit être renfermée dans les prémisses, de l'avis de tous les logiciens, ou que le raisonnement est faux si la conclusion contient autre chose que ce qui se trouve implicitement dans l'antécédent, il soutient que le syllogisme, comme argument démonstratif, n'est qu'une pétition de principe. La majeure, dit-il, ne peut être vraie que si la conclusion est vraie. En raisonnant du général au particulier, on ne peut rien prouver, car du général on ne peut déduire d'autres cas particuliers que ceux qu'il contient déjà comme connus. Une chose n'est pas la preuve d'elle-même. Soit ce raisonnement : « Tout homme est mortel; Socrate est un homme, donc il est mortel. » Comment saurait-on que tout homme est mortel, si l'on ne savait déjà que Socrate est mortel? Si l'on avait quelque doute au sujet de la conclusion, le même doute s'élèverait au sujet de la majeure. Il est vrai que la proposition « Socrate est mortel, » est une conclusion, mais dérive-t-elle de la proposition universelle « tout homme est mortel? » Non; on a confondu dans le procédé philosophique deux parties bien distinctes : celle qui déduit et celle qui enregistre, et l'on a attribué à l'une les fonctions de l'autre. Car d'où provient la proposition générale? De l'observation apparemment. Or l'observation ne porte que sur des cas

(1) H. Spruyt. *Introduction à la Dialectique légale*; Bruxelles, 1814,

individuels. Toute vérité générale est tirée de cas individuels et peut se résoudre en eux : elle est une aggrégation de vérités particulières, une expression résumée, une formule qui contient un nombre indéfini de faits partiels.

Toute conclusion légitime, continue l'auteur, doit se faire du particulier au particulier. Dans un syllogisme, la conclusion n'est pas tirée de la formule générale, mais *selon* la formule. Le véritable antécédent logique ou la prémisses réelle qui soutient la conclusion réside dans les cas particuliers, dont la majeure est formée par induction. La conclusion résulte de faits oubliés, résumés dans la majeure, et les règles du syllogisme ne sont qu'une série de précautions qui garantissent le rapport de conformité entre l'antécédent et le conséquent. L'opération n'est pas après tout un procédé de déduction, mais d'interprétation. Il s'agit de savoir si la conclusion rentre dans les cas enregistrés. Tel est donc le type de tout raisonnement :

« Certains individus ont un attribut donné ;

« Un ou plusieurs individus ressemblent aux premiers sous quelque rapport ;

« Donc ils leur ressemblent aussi pour l'attribut donné (1). »

L'erreur de M. Mill a sa source dans une théorie générale de la connaissance, qu'il n'a pas exposée mais qu'il suppose, théorie sensualiste ou positiviste, d'après laquelle tout le travail de l'intelligence se réduit à la perception de faits ou de phénomènes, et qui, développée dans ses conséquences dernières, est absolument inconciliable avec les lois de la syllogistique. L'induction est l'inverse de la déduction. Si tout se borne pour nous à observer, à généraliser, à induire, il n'y a plus de procédé déductif, il faut supprimer le syllogisme. Mill en convient à peu près, après une étude attentive du raisonnement, et son aveu donne la mesure de la valeur de sa doctrine philosophique. Prenons un exemple ou deux en dehors des sciences expérimentales, pour éviter d'inutiles contes-

(1) J. Stuart Mill, *A System of logic*, book II, ch. III : of the functions and logical value of the syllogism.



tations « tout phénomène a une cause; toute sensation est un phénomène; donc toute sensation a une cause. Nul triangle rectangle n'est équiangle; le triangle A B C est rectangle; donc ce triangle n'est pas équiangle. » D'où proviennent les conclusions de ces raisonnements? De quelques observations individuelles faites sur les sensations et sur les triangles? Non, ces observations, en tant que particulières, ne prouveraient rien dans un cas nouveau. Enregistrez tous les phénomènes que vous saisissez, vous n'en aurez jamais qu'un certain nombre; ajoutez à vos observations personnelles celles d'autrui, vous aurez un nombre indéfini de faits, jamais la totalité, l'ensemble des faits possibles; si vous ne savez rien de plus, je vous défie d'affirmer avec certitude qu'un phénomène actuel ou futur aura une cause comme les phénomènes passés; vous n'aurez qu'une conclusion probable, et cela ne suffit pas à la science. Une sensation sans cause, ce serait nouveau! Sans doute, c'est même absurde, quand on part de ce principe général, que tout phénomène a une cause; mais si le principe n'est qu'une hypothèse, si l'on n'accepte pour prémisse que quelques cas particuliers, quelque nombreux qu'ils puissent être, on ne saurait aboutir qu'à une conclusion hypothétique. Le nouveau n'est pas l'impossible, tout est toujours nouveau dans le monde à certains égards. S'il n'est pas sûr que tout phénomène a une cause, si l'on peut se figurer, en d'autres termes, qu'il y a des phénomènes sans cause, pourquoi le phénomène sensible dont nous parlons ne serait-il pas précisément un cas exceptionnel? Point de conclusion nécessaire sans une proposition générale, rien ne se prouve sans principe; telles sont les règles reçues du syllogisme et de la démonstration, et il n'y a pas de motif pour les changer.

Le motif de M. Mill c'est la vertu qu'il attribue à l'observation et à l'induction, comme source de connaissances. L'observation, en effet, n'a pour objet que des faits individuels, et ces faits répétés tant qu'on voudra ne formeront jamais une proposition générale. L'induction va au delà de l'observation actuelle, mais ses résultats ne peuvent s'exprimer sous forme de jugements catégoriques, apodictiques et uni-

versels, que grâce à la confusion que l'on fait alors entre les notions générales et les notions généralisées. L'induction n'est jamais qu'un procédé de généralisation qui conclut, sous bénéfice d'inventaire, de l'espèce à tout le genre ou de la partie au tout. Il est très vrai que la majeure d'un syllogisme est quelquefois le produit de l'induction, mais cette majeure ainsi obtenue sera soumise à une vérification ultérieure, sous peine de rester à l'état d'hypothèse. Il n'en est pas ainsi dans les sciences rationnelles, indépendantes de l'expérience. La majeure peut être certaine à priori, comme dans les exemples cités, sans que l'examen d'un nombre quelconque de cas particuliers ajoute rien à sa certitude. Elle n'est pas alors une simple formule qui résume nos observations, et dont la vérité dépend de la vérité de la conclusion; c'est le contraire qui est exact. M. Mill est parfaitement conséquent avec lui-même quand il assure qu'un syllogisme est une pétition de principe; cela est évident si la majeure n'est acquise que par voie d'observation; car alors, loin de contenir la conclusion, elle la présuppose, elle emprunte sa légitimité du nombre des cas observés et la conclusion est elle-même, lorsqu'elle est individuelle ou particulière, un de ces cas. Mais ce point de vue est un accident, non la règle du syllogisme; sinon, il n'y aurait plus de déduction scientifique possible, puisqu'il n'y aurait plus de principes. Si l'on souscrit à cette mutilation de la science et de la pensée, ce n'est pas seulement la métaphysique que l'on condamne; la morale, le droit, les mathématiques dans toutes leurs applications, en un mot toute connaissance qui s'appuie sur quelque axiome ou principe absolu n'est plus qu'un cercle vicieux.

Le « type universel du raisonnement, » d'après M. Mill, en langage algébrique, serait celui-ci :

$$\begin{array}{l} \text{Quelque M est P;} \\ \text{S ou quelque S ressemble à M :} \\ \hline \text{S ou quelque S ressemble à P.} \end{array}$$

M. Mill sait bien que ce n'est pas là un syllogisme, mais



un raisonnement d'analogie. On en ferait un syllogisme sous cette forme :

Quelque M est P;  
 Quelque S est M :  
 —————  
 Quelque S est P.

Mais ce syllogisme ne contient *vi formæ* aucune conclusion nécessaire. De deux rapports particuliers on ne peut pas rigoureusement déduire un autre rapport. Le raisonnement sera faux chaque fois que le sujet de la majeure sera plus étendu que l'attribut, comme il convient à un jugement particulier, et qu'on représentera par le sujet de la mineure une espèce autre que le grand terme :

- « Quelques vertébrés sont des oiseaux ;
- « La baleine est un vertébré :
- « Donc la baleine est un oiseau. »

Voilà ce qui reste de la syllogistique d'après M. Mill. Appliquez littéralement sa formule analogique, vous aurez le même résultat :

- « Certaines courbes ont un seul centre ;
- « L'ellipse ressemble à ces courbes par quelques-unes de ses propriétés :
- « Donc l'ellipse leur ressemble aussi en ce qu'elle a un seul point central. »

Qu'on me permette de citer l'opinion d'un savant qui apprécie très haut la valeur de l'induction, mais qui sait garder la mesure entre les systèmes contraires. « L'importance du syllogisme dans la logique péripatéticienne tient au rôle que jouent dans cette logique la doctrine des universaux et la définition *per genus et differentiam*. Le génie d'Aristote avait admirablement saisi et coordonné toutes les parties du système ; et il faut le suivre, même lorsque l'on combat ses théories dans ce qu'elles ont de trop absolu ou d'excessif. Il y a lieu de faire, au sujet des majeures ou des vérités générales d'où l'on veut faire sortir par le syllogisme une vérité particulière, les mêmes distinctions qu'au sujet des idées génériques et des abstractions de toute sorte. Les unes sont arti-

ficielles ou purement logiques, les autres sont naturelles et fondées sur la subordination rationnelle des choses. Si le jugement général contenu dans la majeure n'est que l'expression résumée de jugements particuliers portés sur chacune des espèces du genre, le syllogisme est une construction artificielle qui peut avoir son utilité pour mettre en ordre des connaissances acquises, mais qui est inefficace pour l'extension ou le développement de nos connaissances. Si au contraire la vérité générale est conçue comme tout à fait indépendante des formes particulières et concrètes qu'une idée générale et abstraite peut revêtir, et comme étant, non le résumé logique, mais la raison et le fondement des vérités particulières, le syllogisme, qui exprime la subordination de nos jugements d'une manière conforme aux rapports intrinsèques des choses (ou à l'ordre suivant lequel les faits relèvent les uns des autres et les vérités émanent les unes des autres) devient un moyen d'étendre notre connaissance, et d'avancer dans la connaissance des propriétés des choses particulières, en y appliquant convenablement les idées générales.

« *Tout métal est opaque* : voilà une proposition qui ne saurait figurer, à titre de majeure, dans un syllogisme propre à accroître sur quelques points nos connaissances ; car la vérité de cette proposition générale ne nous est connue que parce que nous avons vérifié sur tous les corps du genre des métaux la propriété d'être opaques ; et il faudrait la vérifier directement sur tous les métaux qu'on découvrirait par la suite. On aurait pu dire tout aussi bien : « tout métal est plus lourd que l'eau » avant la découverte du potassium et du sodium ; ou bien encore : « tout métal est solide à la température ordinaire, » avant la découverte du mercure. Au contraire, on emploiera très bien comme majeure cette proposition générale : *tout mammifère respire par des poumons* ; et elle servira à accroître notre connaissance, ou à prouver que tout animal perdu, dont nous ne savons autre chose sinon qu'il était mammifère, respirait par des poumons ; non seulement parce qu'il n'y a pas d'exception à ce fait d'observation, que tous les animaux pourvus de mamelles ont des



poumons, mais encore et principalement parce que les connaissances acquises sur l'ensemble de l'économie animale ne nous permettent pas de douter que la viviparité et l'allaitement du petit ne soient des conditions d'existence subordonnées à une condition de plus haute valeur, celle de respirer par des poumons. C'est ainsi que la preuve logique, qui résulte de l'enchaînement des propositions du syllogisme, peut avoir pour condition préalable une induction philosophique, et pour fondement une probabilité, mais une probabilité de l'ordre de celles qui forcent l'acquiescement de la raison.

« Il n'en est pourtant pas ainsi dans tous les cas ; et ce principe de morale ou de droit, que *nul ne doit s'enrichir aux dépens d'autrui*, est une maxime que la raison trouve en elle-même, sans avoir besoin de se fonder sur des observations répétées, ni d'invoquer des analogies ou des inductions de l'ordre de celles que nous nommons philosophiques. Lors donc que le jurisconsulte argumentera de ce principe général ou de cette majeure, pour prouver que le propriétaire qui recouvre sa chose doit rembourser au possesseur de bonne foi les impenses qu'il a faites, jusqu'à concurrence des améliorations qui en sont résultées, ou pour décider toute autre question plus subtile et d'une solution moins évidente, sa déduction sera affranchie de toute induction préalable. Il passera directement de la vérité générale aux vérités particulières qui doivent effectivement être considérées comme autant d'émanations de cette vérité générale : au rebours des cas où la proposition générale n'existe que comme expression logique et signe collectif de vérités particulières (1). »

Le syllogisme est *régulier* ou *irrégulier*, selon qu'il renferme formellement les trois propositions, ou qu'il en possède plus ou moins. L'irrégularité ne porte pas sur la conclusion, mais sur les prémisses. La majeure ou la mineure peut être sous-entendue ou peut être développée par une proposition subsidiaire.

(1) A. A. Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philos.*, ch. XVI, Paris, 1851.

Le syllogisme régulier est catégorique, hypothétique ou disjonctif, selon la nature des jugements qui le constituent.

Le *syllogisme catégorique*, le plus important de tous, se compose de trois jugements catégoriques, où le rapport entre les deux termes est exprimé purement et simplement, sans condition ni division. Ses règles, ses figures et ses modes méritent un examen spécial.

Parmi les *règles générales* du syllogisme catégorique, les unes sont relatives aux termes du raisonnement, les autres aux propositions. On les a résumées dans ces vers techniques :

Terminus esto triplex, medius majorque minorque.  
Latius hunc quam præmissæ conclusio non vult.  
Aut semel aut iterum medius generaliter esto.  
Nunquam contineat medium conclusio fas est.  
Utraque si præmissa neget, nil inde sequetur.  
Nil sequitur geminis ex particularibus unquam.  
Ambæ affirmantes nequeunt generare negantem.  
Pejorem sequitur semper conclusio partem.

1. Le syllogisme doit avoir trois termes ni plus ni moins, comme un triangle exige trois côtés : c'est un de ses caractères essentiels. S'il n'y avait que deux termes, le raisonnement serait immédiat ; et s'il y en avait plus de trois, le sujet et l'attribut de la conclusion ne seraient plus unis entre eux par un même terme de comparaison. Il va sans dire qu'un terme pris en deux sens différents, considéré par exemple, d'une part, dans sa valeur objective, et de l'autre dans sa valeur grammaticale, équivaut à deux termes différents. Il est de rigueur de conserver à chaque terme exactement la même acception dans tout le raisonnement ; sinon au lieu de syllogisme, on aurait un calembour. Mais quelle doit être la nature des termes ? La règle est générale et n'exclut aucune espèce de notions. Le syllogisme peut aussi bien contenir des notions individuelles ou absolues que des notions générales. Toutes les pensées de l'homme entrent et s'enchaînent dans un raisonnement régulier. Le syllogisme



présente à cet égard une variété de combinaisons bien plus grande encore que le jugement et le raisonnement immédiat. De là la possibilité de développer toute la série des notions sous forme de système et de réaliser ainsi l'art de penser.

2. Les termes extrêmes ne peuvent pas avoir plus d'extension dans la conclusion que dans les prémisses ; sinon le même terme serait pris une fois particulièrement comme espèce et une autre généralement comme genre, et la conclusion dépasserait les prémisses, comme dans cet exemple : « Les oiseaux sont vertébrés ; quelques animaux ailés sont des oiseaux : donc les animaux ailés sont vertébrés. » Les prémisses sont matériellement exactes, la conclusion est fautive, parce que le petit terme n'y conserve pas la même portée ni par conséquent la même signification que dans la mineure. D'un côté, les animaux ailés ne comprennent que les oiseaux ; de l'autre, ils comprennent aussi des insectes. Ce qui convient à l'espèce ou à la partie, ne convient pas pour cela au tout. On ne conclut pas régulièrement et affirmativement du moins au plus, mais bien du plus au moins.

3. Le moyen terme doit être pris au moins une fois dans toute son extension ou dans sa généralité. Sinon, il pourrait représenter deux espèces distinctes du même genre et équivaldrait à deux termes différents. Les termes extrêmes ne seraient plus unis alors par l'intermédiaire d'un même terme. Exemple « quelques hommes sont blancs ; quelques hommes sont noirs ; donc quelques blancs sont noirs. » Les prémisses sont encore exactes au fond, et la conclusion est fautive, parce qu'il n'y a pas de liaison ou de conséquence dans les idées ; l'enchaînement formel fait défaut, parce que le terme moyen désigne deux races distinctes dans la majeure et dans la mineure. On pourrait bien construire un syllogisme valable en prenant le terme moyen deux fois comme espèce, pourvu que ce fût la même espèce, mais alors la conclusion ne résulterait pas de la forme du raisonnement, elle se tirerait de la valeur matérielle des notions ; elle serait accidentelle, non nécessaire, comme dans cet exemple : « quelques métaux sont solides ; quelques métaux sont brillants. » Ce n'est pas là la règle, mais l'exception. Les règles

générales du syllogisme sont celles qui s'appliquent à tous les cas ou qui donnent des conclusions nécessaires, en vertu du seul enchaînement formel des notions et des propositions.

4. Le moyen terme ne peut jamais se rencontrer dans la conclusion ; car sa fonction est de servir d'unité de mesure ou de terme de comparaison entre les deux extrêmes. Les extrêmes figurent seuls dans la conclusion ; leur rapport est la thèse à établir ; mais ce rapport ne s'établit que d'une manière indirecte au moyen de deux autres rapports donnés dans les prémisses : c'est là l'idée même du syllogisme.

Telles sont les règles relatives aux *termes* : la première concerne le nombre des notions, la seconde les termes extrêmes, les deux dernières le terme moyen. La première et la quatrième suffisent : il faut qu'il y ait trois termes, dont deux extrêmes et un moyen, et que les termes soient bien déterminés ou pris dans le même sens. Les deux autres règles ne sont qu'un développement ou une application de la première ; elles ont pour but d'éviter toute erreur ou toute fraude dans le raisonnement, par la confusion de termes identiques en apparence avec des termes identiques en réalité. La stricte observation de ces règles prévient un grand nombre de paralogismes ou de sophismes, fondés sur l'homonymie, sur l'équivoque ou sur l'abus des mots.

5. Deux prémisses négatives ne donnent aucune conclusion nécessaire. En effet, si les deux termes extrêmes ne sont unis au terme moyen dans les prémisses que d'une manière négative, il est impossible d'en conclure qu'ils doivent s'unir entre eux. La négation porte non sur les termes, mais sur la relation. Entre des termes négatifs il peut exister un rapport positif ; la règle ne s'applique pas à ce cas. Une relation négative indique que les termes extrêmes répugnent en tout ou en partie au terme moyen. Or des notions incompatibles avec une troisième peuvent être incompatibles entre elles et peuvent aussi être équivalentes. La forme ne décide rien en cette circonstance, c'est la valeur réelle des notions qu'il faudra consulter. C'est pourquoi il ne faut pas dire qu'il n'y a pas de conclusion possible quand les prémisses



sont négatives, mais qu'il n'y a pas de conclusion nécessaire. Si les notions sont bien déterminées, comme dans le cas de l'entrecroisement, des jugements particuliers négatifs peuvent offrir une conclusion valable. Exemple « quelques métaux ne sont pas élastiques; quelques corps ne sont pas des métaux : donc quelques corps ne sont pas élastiques. » On peut même conclure régulièrement de deux jugements universels négatifs, quand les termes s'appliquent à des espèces coordonnées. Exemple « nul oiseau n'est poisson; nul reptile n'est oiseau : donc nul reptile n'est poisson. » A plus forte raison pourra-t-on obtenir une conclusion régulière, toujours *vi materiæ*, de deux prémisses négatives dont l'une est universelle et l'autre particulière. Exemple « nul losange n'est carré; quelques quadrilatères ne sont pas des losanges : donc quelques quadrilatères ne sont pas carrés. »

6. Deux prémisses particulières ne donnent aucune conclusion nécessaire. En effet, si le terme moyen a seulement quelque point commun avec les deux extrêmes, rien n'indique que ceux-ci aient quelque rapport entre eux. Une statue, par exemple, peut ressembler à César et à du marbre, sans qu'on puisse affirmer que César soit du marbre. De plus, si les deux prémisses sont particulières, il arrivera souvent que le terme moyen sera pris deux fois particulièrement, contrairement à l'une des règles précédentes, comme dans cet exemple « quelques lignes courbes sont des cercles; quelques lignes courbes sont des ellipses. » Impossible de conclure que quelques ellipses sont des cercles. Mais s'il n'y a pas de conclusion nécessaire *vi formæ*, on peut avoir des conclusions valables *vi materiæ*. La règle latine est trop absolue : *nihil sequitur unquam*. La conclusion sera légitime dans le cas des notions entrecroisées; elle pourra même se prendre négativement et se convertir simplement en tous sens. Exemples « quelques triangles sont réguliers; quelques figures sont des triangles : donc quelques figures sont régulières. » Trois cercles qui se coupent conviennent à la représentation de ce raisonnement. On y voit que quelque M est P et n'est pas P, que quelque S est M et n'est pas M, que quelque S est P et n'est pas P, et réciproquement. Ce seul syllogisme,

exprimé positivement et négativement, commençant par la majeure, par la mineure ou par la conclusion, et converti sous toutes ses formes, se prête à vingt-quatre combinaisons différentes, qui toutes sont légitimes. On pourra s'en convaincre sur cet exemple : « quelques vases sont antiques; quelques corps sont des vases : quelques corps sont antiques. » Cette singulière propriété provient du parfait entrecroisement de toutes les notions : quelques vases seulement sont antiques et quelques antiques seulement sont des vases; quelques corps seulement sont des vases et, en tenant compte des dessins, quelques vases seulement sont des corps, et ainsi de suite; de sorte que chaque proposition reste valable sous une forme négative et que l'ordre même des propositions peut être changé à volonté.

7. Deux prémisses affirmatives donnent une conclusion affirmative. En effet, si le terme moyen est positivement uni à chacun des extrêmes, il est impossible de conclure autre chose qu'un rapport positif entre les extrêmes. Il se peut qu'il existe aussi entre eux quelque relation négative, si la conclusion est particulière, mais cette relation ne résulte pas du caractère affirmatif des prémisses. Deux affirmations ne contiennent pas une négation au point de vue de la forme.

8. La conclusion suit toujours la plus faible partie. Ceci demande explication. La majeure et la mineure peuvent être, d'après ce qui précède, soit toutes deux affirmatives, soit l'une affirmative, l'autre négative; elles peuvent être soit toutes deux universelles, soit l'une universelle et l'autre particulière. Or on estime qu'un lien négatif est plus faible qu'un lien positif, et que la partie est moins forte que le tout. Si donc les prémisses diffèrent entre elles de qualité, la conclusion, selon la règle, doit être négative, et si elles diffèrent de quantité, la conclusion doit être particulière. Cela veut dire que la conclusion doit être renfermée dans les prémisses, que le conséquent, en d'autres termes, ne peut contenir ni plus ni autre chose que ce qui est dans l'antécédent. C'est la règle deuxième appliquée aux propositions; c'est la loi fondamentale du syllogisme, comme argument déductif qui procède du tout à la partie. Les règles 5 et 6,



qui défendent de prendre deux prémisses négatives ou deux prémisses particulières, ainsi que la règle 3 qui veut que le terme moyen soit pris au moins une fois dans sa généralité, ne sont que des garanties du rapport de contenance qui doit exister entre le conséquent et l'antécédent. Ces trois règles n'ont pas d'autre but que d'exclure les cas où la conclusion pourrait dépasser les prémisses, par défaut de détermination dans les termes ou dans les propositions.

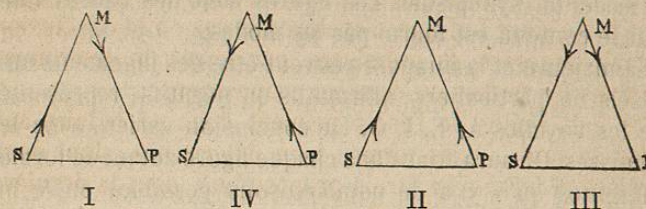
Les huit règles de l'école peuvent donc se réduire aux points suivants : trois termes bien déterminés, dont deux extrêmes et un moyen ; trois propositions, dont la dernière résulte de la combinaison des deux autres.

Passons aux figures du syllogisme. On appelle ainsi les diverses formes de l'antécédent, déterminées par la position du terme moyen. Le syllogisme est un raisonnement discursif qui ne saisit le rapport de deux notions, S et P, que d'une manière détournée, en vertu de leur rapport commun avec une troisième notion M. Un triangle représente parfaitement ce détour de la pensée qui doit aller de S vers P en passant par le sommet M. Les trois angles sont les termes ; les trois côtés, les jugements. Il y a quatre figures possibles : on peut partir de S, marcher vers M et de là vers P, ou suivre la voie inverse en partant de P ; on peut aussi se diriger des deux extrémités de la base vers le sommet par deux lignes convergentes, ou réciproquement se diriger du sommet vers la base par deux lignes divergentes. Selon qu'on suivra l'une ou l'autre de ces méthodes dans la recherche ou dans la fixation du terme de comparaison, celui-ci occupera dans les prémisses quatre positions différentes, rappelées dans ce vers technique, où *præ* et *sub* signifient *prædicatum* et *subjectum* et indiquent la place du terme moyen dans la proposition :

Sub præ, tum præ præ, tum sub sub, denique præ sub.

I figure.	$\begin{array}{ccc} M & \dots & P \\ S & \dots & M \\ \hline S & \dots & P. \end{array}$	IV figure.	$\begin{array}{ccc} P & \dots & M \\ M & \dots & S \\ \hline S & \dots & P. \end{array}$
-----------	--	------------	--

II fig.	$\begin{array}{ccc} P & \dots & M \\ S & \dots & M \\ \hline S & \dots & P. \end{array}$	III fig.	$\begin{array}{ccc} M & \dots & P \\ M & \dots & S \\ \hline S & \dots & P. \end{array}$
---------	--	----------	--



Les trois premières figures sont d'Aristote, la quatrième de Galien. Elles sont opposées entre elles deux à deux dans l'ordre indiqué plus haut. Dans la première, qui est la plus naturelle au point de vue formel, le terme moyen est sujet de la majeure et attribut de la mineure ; dans la quatrième, c'est l'inverse, les deux prémisses sont converties. Dans la seconde, le terme moyen est deux fois attribut ; dans la troisième, deux fois sujet par la conversion des prémisses. Mais aucune figure n'est à dédaigner, car chacune exprime une forme originale du procédé discursif de l'esprit ; chacune se manifeste dans la vie de l'intelligence et donne lieu à des modes de conclure qui n'existent pas dans les autres. Kant s'est donc trompé en soutenant que la première figure suffit (1). M. Gratry n'est pas plus heureux quand il propose de réduire le nombre des figures de quatre à trois, mais en distinguant deux formes dans la troisième. Il n'y a là aucune simplification réelle, et l'argument de la conversion qu'on invoque dans un cas s'applique aussi bien aux deux autres (2).

Chacune de ces figures peut convenir à un grand nombre de raisonnements. Les prémisses, en effet, y sont complètement indéterminées au point de vue de la quantité et de la qualité. Quelle espèce de jugement est M .. P ? Est-il positif

(1) *Die falsche Spitzfindigkeit der vier syllogistischen Figuren*, 1762.

(2) A. Gratry, *Logique*, liv. III, ch. I.

